



Rapport circonstancié

Vous êtes victime d'un ou plusieurs évènements perturbants votre bien-être au travail : agression verbale, voire physique, d'un élève, d'un parent ou d'un collègue de travail.

Nous vous suggérons vivement de rédiger un rapport circonstancié à destination de votre supérieur hiérarchique. Vous pouvez aussi compléter une fiche « Santé et Sécurité au Travail ».

1. Rédiger un rapport circonstancié

Vous devez rédiger la liste des faits, et uniquement des faits, sans aucune approximation et/ou appréciation personnelle. Celle-ci peut se présenter dans un tableau en trois colonnes :

- **Colonne des dates (voire horaires) classées chronologiquement :**

Les faits décrits doivent être classés, ligne par ligne, de façon chronologique, de préférence du plus récent au moins récent. Utiliser une ligne pour chaque date et évènement décrit.

Attention à bien vérifier les dates et/ou horaires que vous précisez. Soyez précis.

- **Colonne des intitulés :**

Les faits doivent y être décrits brièvement et précisément. Exemple: insultes, agression physique, menaces, harcèlement, etc.

- **Colonne des preuves :**

Ce sont les témoignages recueillis, écrits et signés ou des photos ou tous autres documents pouvant démontrer votre plainte. Indiquez bien la nature de la preuve mise en avant : témoignage de M. Untel, intitulé précis de chaque document, etc.

Si elles sont nombreuses, les pièces apportées comme preuves doivent être numérotées et listées sur une feuille séparée et intitulée « Annexes ». Sur ce feuillet, l'intitulé et le numéro de chaque pièce sont clairement listés.

Enfin, il faut aussi prendre la précaution de bien montrer aux témoins les documents qui les engagent avant de les produire : déclarations, témoignages etc. Ils doivent les valider.

En fonction de votre statut, ce rapport est délivré au chef d'établissement (2nd degré), au DASEN (1er degré), voire au rectorat et, le cas échéant, en justice.

**Rapport circonstancié de M. / Mme. NOMDUPLAIGNANT
sur une situation de harcèlement moral au travail**

Date	Intitulé	Preuve
17/01/2022 12h30	M. Untel déclare que je ne suis pas un bon professeur en salle des professeurs du lycée NOM DU LYCÉE	Témoignages de : - Mme X, professeure de français (pièce n° 1 en annexe) - M. Y, professeur d'EPS (pièce n° 2 en annexe)
13/01/2022 14h30	M. Untel encourage les élèves de la classe de première 1 à se désinscrire de mes cours.	Copie de cahier d'élèves n° 3 en annexe
10/01/2022 11h30	M. Untel m'insulte en rendez-vous avec le CPE du lycée NOM DU LYCÉE	Témoignage de M. Z, CPE, n°4 en annexe

2. Rédiger une fiche « santé & sécurité au travail »

Les fiches sont désormais dématérialisées et accessibles via internet :

- Aller sur la [page web Arena du rectorat de Toulouse](#)
- Authentifiez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe.
- Sur la partie gauche de la page cliquez sur la mention « Enquêtes et pilotage ».
- Sur la page « Enquêtes et pilotage », cliquez sur la mention « Prévention et Gestion des Risques ».
- Sur la page « Prévention et Gestion des Risques », cliquez sur le bouton « Aller au module RSST ».
- Compléter votre fiche.

Contactez-le SNALC Toulouse :



05 61 13 20 78



juris@snalctoulouse.fr